

**PÔLE OPERATIONNEL
DIRECTION DES GRANDS TRAVAUX**

**BORDEAUX – Aménagement des Quais Rive Gauche de la Garonne
Construction du bâtiment des jardiniers parc Sainte Croix**

MARCHE N° 09 165 U

AVENANT N° 1

entre

La Communauté Urbaine de BORDEAUX représentée par Vincent Feltesse, son Président, autorisé aux fins du présent acte par délibération n° du Conseil de Communauté du et, faisant élection de domicile au siège de la Communauté Urbaine de BORDEAUX, Esplanade Charles de Gaulle, 33076 BORDEAUX Cedex,

d'une part,

et

La société ACM, Aux Charpentiers Meilhanais, représentée par Jean Louis Mih, agissant au nom et pour le compte de cette société ayant le siège social à Cap du Bosc – 47 180 MEILHAN,

d'autre part,

EXPOSE

La Communauté Urbaine de BORDEAUX a confié à l'entreprise, par marché n° 09165 U, notifié le 4 Avril 2009, le lot N°4 Charpente-Ossature-Bardage bois pour la construction du bâtiment des jardiniers situé dans le parc Saint Michel Quai Sainte Croix à Bordeaux.

Les prestations s'inscrivent dans le cadre de l'opération d'aménagement des quais rive gauche de la Garonne entre le Pont Saint Jean et la Rue Lucien Faure.

Suite à la demande de la ville de Bordeaux de renforcer l'isolation des murs sur ossature bois des parties chauffées du bâtiment, et de pourvoir installer des panneaux solaires en toiture, des adaptations techniques ont été apportées au projet de base pour augmenter l'épaisseur d'isolation et renforcer la charpente.

Ces travaux représentent une plus value de 8 551.65 € HT portant ainsi le marché à 195 718.86 € HT (soit + 4.57%)

Ci-après un tableau récapitulatif des travaux supplémentaires non compris dans le marché de base :

Désignation des travaux supplémentaires	Montant Hors Taxe des Plus Values
Fourniture et pose de laine de roche de 100mm+ ossature bois en 120/45 file C et de la file 1à9	3 431.70 €
Fourniture et pose de laine de roche de 2 X 100mm+ ossature bois en 120/45 file I et de la file A à la file C, en file A	994.95€
Renfort des sections bois sur porteurs, ossature du bardage, lié au renfort d'isolation en toiture,	625.00 €
Renforcement de la charpente bois pour prise compte du poids supplémentaire des capteurs solaires	3 500.00€

TOTAL HT : 8 551.65 Euros

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1

Le montant du marché est porté de 187 167.21 € HT à 195 718.86 € HT soit 4.57% d'augmentation.

ARTICLE 2

Les autres dispositions du marché demeurent inchangées.

ARTICLE 3

Le présent avenant prendra effet après signature des parties.

Fait à en un exemplaire original

Le

Le Titulaire
(signature)

Pour la Communauté Urbaine de BORDEAUX
Monsieur le Président